

SOUCOUBE VOLANTE

LES PETITS HOMMES CASQUÉS...

Et puis, de repente, c'est à M. Dewilde, commissaire d'Onnaing, qu'il faut s'adresser. Quand on se présente à son domicile, on est reçu par un domestique qui répondait en tous points à ce que l'on avait fait, dans la nuit, aux agents de police du commissariat.

LE CHIEN ABOIE DANS LA NUIT

La demeure de M. Dewilde — une maison de garde-barrière — est isolée à l'orée d'un petit bois, à environ un kilomètre et demi de la route nationale de Valenciennes à la douane belge de Quiévrain. Un chemin de terre à peine carrossable mène de la route à l'habitation; pratiquement il n'est utilisé que par des fermiers qui se rendent à leurs champs.

L'habitation est située dans un espace triangulaire séparant deux voies ferrées. L'une, employée seulement par les mines, conduit au puits de Quiévrain; il y passe un train par jour. L'autre va de Blanc-Misseron à Odomez; un train de marchandises descend le matin en direction de la frontière et remonte, le soir, en sens inverse. C'est sur cette voie que se trouvent les empreintes.

Imaginons que nous sommes vendredi dernier, M. Dewilde lit, dans sa cuisine, un hebdomadaire illustré. Il est environ 22 h. 30. Sa femme et ses deux fils 14 ans et 2 ans 1/2 — dorment au premier étage — dans la chambre mansardée. Depuis quelques minutes déjà, M. Dewilde entend le chien aboyer dehors, mais il n'y prête pas attention. Pourtant, excédé par ces aboiements il se lève finalement, prend sa lampe de poche et, ouvrant la porte de la cuisine qui donne sur un petit enclos contigu à la ligne de chemin de fer, il crie : « Kiki, t'as pas bien? fin? »

DES PETITS HOMMES CASQUÉS...

En prononçant ces mots, il aperçoit une masse sombre, au travers de la voie ferrée qu'il prend pour un chariot chargé de foin. Un cultivateur — sachant qu'aucun train ne passe la nuit — peut, en effet, avoir abandonné là son chargement jusqu'au lendemain matin.

C'est alors que M. Dewilde entend du bruit dans le petit chemin reliant les deux voies ferrées.

Instinctivement, il braque, en direction de l'endroit d'où provient le bruit, la lampe de poche. Et dans le faisceau lumineux apparaît un homme — un petit homme qui court en se dirigeant vers la « masse sombre ». C'est un enfant, pense-t-il mais en regardant mieux, il aperçoit un second homme, derrière l'autre, et il suppose alors que ce sont des fraudeurs car il croit deviner sur leur dos un lourd fardeau.

C'est alors que la lumière de la lampe éclaire la tête d'un des individus et M. Dewilde s'aperçoit qu'elle est recouverte d'une sorte de scaphandre à vis de casque en verre. Il voit aussi que l'homme porte une combinaison très ample...

Et puis, brutalement, il est aveuglé par une lumière vive qui le surprend. Quand ses yeux peuvent percevoir à nouveau l'obscurité, la machine — qu'il avait prise pour un chariot chargé de foin — s'élève verticalement en se balançant sur elle-même et s'élève rapidement au-dessus de la voie ferrée en dégageant, une petite flamme par l'arrière sans faire d'autre bruit qu'un léger ronronnement.

IL FAUT PRÉVENIR LES GENDARMES

M. Dewilde réalise seulement qu'il vient d'être le témoin d'une scène extraordinaire. Il se précipite dans la demeure et crie à sa femme : « viens vite, il y a un « truc » qui vient sur la voie. Descends, viens voir. C'est un arête d'engin, et il y a des hommes là ».

Réveillée en sursaut, Mme Dewilde ne réagit pas de suite, et quand son mari, retourne dehors, le mystérieux appareil a disparu.

M. Dewilde décide, sur-le-champ, d'aller prévenir la gendarmerie de Quiévrain, en dépit des instances de sa femme, qui lui demande d'attendre jusqu'au lendemain matin : « C'est mon devoir d'y aller », répond-il, selon Mme Dewilde. Cela pourra peut-être leur rendre service. Et, enfourchant son cyclomoteur, il part pour Quiévrain — distant de plus de 3 kilomètres — en longeant la voie ferrée qui mène à Blanc-Misseron.

AU COMMISSARIAT D'ONNAING

Mais il n'y a pas de permanence au bureau de gendarmerie, et la porte reste désespérément fermée, malgré l'insistance de M. Dewilde, à sonner et à frapper. Celui-ci se rend alors dans un café voisin, où il explique ce qu'il vient de voir. L'incrédulité des clients est tout de même ébranlée par son récit et son état de surexcitation. Quelqu'un lui suggère alors de se rendre au commissariat d'Onnaing.

M. Dewilde reprend donc la route et franchit les six kilomètres qui séparent Quiévrain d'Onnaing, où il arrive un peu avant minuit.

Les agents de service sont aussi frappés par son attitude : « Il était pâle, m'ont-ils dit, et tremblait comme un homme qui vient d'avoir une grande frayeur ». Toutefois, les policiers refusent de réveiller le commissaire mais ils promettent que celui-ci se rendra chez M. Dewilde le matin, de bonne heure.

Celui-ci regagne donc son domicile, à environ 4 kilomètres, et boucle sa randonnée nocturne.

Après son départ, les agents changent d'avis et préviennent tout de même le commissaire, M. Gouchet, qui recueillera, le samedi matin, la déclaration de M. Dewilde sur les lieux mêmes de l'aventure. Devant la sincérité du témoin, il alertera la police de l'Air, qui relèvera les traces que nous avons mentionnées.

IL NE S'AGIT PAS D'UN CANULAR...

Telle est l'histoire exacte de la « soucoupe volante » de Quarouble. Le commissaire d'Onnaing comme les enquêteurs des services de sécurité de l'Air refusent d'en dire davantage pour l'excellente raison qu'ils ne connaissent rien d'autre. Tout ce qu'ils ajouteraient s'éloignerait de la vérité et entrerait dans le domaine des deductions et des suppositions.

L'imagination peut alors se donner libre cours. Le roman d'anticipation prend racine, mais ce n'est plus la réalité.

Pour mieux saisir celle-ci, plusieurs points nécessitent cependant d'être éclaircis.

Des questions se posent naturellement et je n'ai pas manqué d'interroger M. Gouchet.

On peut admettre d'abord que M. Dewilde, voulant faire parler de lui, a inventé, de toutes pièces, cette rocambolesque histoire.

« Si il en était ainsi, m'a répondu M. Gouchet, M. Dewilde serait, à l'heure actuelle, en prison pour outrage à magistrat. J'ai l'habitude des interrogatoires, et je suis certain que M. Dewilde n'inventerait rien. C'est aussi l'impression recueillie par la police de l'Air. On n'imagine pas une histoire semblable sans se tenir à un moment ou à un autre. »

Il existe aussi des éléments qui prouvent la bonne foi du témoin. Il a parcouru, en pleine nuit, une quinzaine de kilomètres pour avertir les autorités. Il présentait les signes de la peur.

...MI D'UNE HALLUCINATION COLLECTIVE

Mais si M. Dewilde n'a pas voulu tromper, il a pu se tromper. Ne fut-il pas victime d'une hallucination ?

M. Gouchet répond aussi à cette question : « Je l'ai pensé, moi aussi. Aussi, après examens les dernières lectures de M. Dewilde. Le soir de l'événement, il portait un habitodémodé dans lequel il n'était aucunement question de « soucoupe volante ». Il n'est pas fardé de romans d'anticipation, et lit seulement quelques illustrés en plus de son quotidien. »

« M. Dewilde est d'ailleurs un homme pondéré et sensé, et il n'était en aucune façon, disposé à « voir » une soucoupe volante. »

Enfin, c'est seulement lorsque l'appareil s'est envolé qu'il a pensé aux « soucoupes ». Jusqu'alors, il prenait la masse sombre pour un chariot chargé de foin, et les deux hommes pour des fraudeurs.

D'autre part, plus de dix personnes ont déclaré avoir vu, ce soir-là, aux environs de 22 h. 30, soit une « boule de feu » soit un « disque » laissant échapper une trainée de feu dans le ciel. Tous les témoignages concordent pour affirmer que l'engin se dirigeait vers Anzin. Or, c'est bien dans cette direction que M. Dewilde a vu s'éloigner cette chose mystérieuse qui reposait sur la voie ferrée.

Faut-il alors supposer qu'il y eut hallucination collective de gens qui ne se connaissent pas et ne se trouvaient pas ensemble à ce moment ? Les uns bavardaient sur le pas de leur porte, les autres fermaient la fenêtre de leur chambre, certains, enfin, rentraient chez eux.

POURQUOI DES PETITS HOMMES ?

Dernier point à éclaircir : qui étaient ces « petits hommes ». Dans sa déclaration, M. Dewilde dit qu'ils ne dépassaient pas un mètre. Il pensa d'abord qu'il s'agissait d'enfants, puis de « fraudeurs portant un lourd fardeau ». Enfin, il s'aperçut qu'une « espèce de scaphandre » les recouvrait.

Tout cela est-il invraisemblable ? Apparemment, il est bon de préciser que : 1) la scène ne dura pas trente secondes ; 2) la nuit de vendredi à samedi était fort obscure ; 3) le vent soufflait avec force.

M. Dewilde n'eut donc pas le temps d'examiner les individus. Il aperçut des ombres et sa lampe lui permit de constater qu'elles étaient couvertes d'un habit spécial.

Mais les aviateurs ne sort-ils pas munis, eux aussi, d'une combinaison ample et d'un casque spécial leur permettant d'affronter les hautes altitudes ? Des hommes, de taille moyenne, courbés, pour ne pas être vus, ne peuvent-ils pas paraître comme de « petits hommes », d'autant que l'ampleur de leur surêtement les rapetisse encore ?

Ces suppositions plausibles d'ailleurs, la police émet autorisée à croire en la sincérité du témoin.

Voilà la vérité sur la « soucoupe volante » de Quarouble, toute la vérité mais rien que la vérité. Les autres détails ne sont que pure fantaisie.

Un seul témoin a assisté à toute la scène. Lui seul pourrait révéler enfin ce que sont ces mystérieux engins : C'est « Kiki », le chien de M. Dewilde.

Mais il ne parle pas.

Michel DUFORST.